

Saint Martin de Ré, le

Monsieur le Président
De la Commission Particulière
du Débat Public Éoliennes en mer –
Nouvelle-Aquitaine
244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Objet : Parc éolien en mer au large de la Nouvelle-Aquitaine

Nos réf : LQ/HDC/SD/ ENVT 2022-017

Affaire suivie par : Hung Do Cao

Monsieur le Président,

Le 3 février 2021, Madame Barbara POMPILI, Ministre de la Transition écologique et Madame Annick GIRARDIN, Ministre de la Mer, ont saisi la Commission Nationale du Débat Public du projet de parc éolien en mer Oléron Atlantique-Sud. Compte-tenu des enjeux et des impacts socio-économiques et environnementaux attachés à ce projet, la Commission a décidé d'organiser un débat public et de vous désigner comme président de la Commission Particulière en charge d'animer ce débat.

Dans les mois qui ont suivi, à la lumière des informations publiées sur les caractéristiques de ce projet, de nombreuses interrogations et inquiétudes ont été exprimées par les acteurs des territoires concernés.

C'est dans ce contexte que, le 6 juillet 2021, le Conseil Communautaire de l'Ile de Ré a formulé un avis très réservé sur le projet de parc éolien offshore au large de la Nouvelle-Aquitaine en raison des nombreuses incertitudes quant à sa superficie, son implantation, les caractéristiques des éoliennes, en l'absence d'études environnementales permettant d'évaluer ses effets sur le paysage, l'environnement et les activités humaines, alors même que le projet de parc éolien est situé dans le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais.

Depuis le 30 septembre 2021, vous avez organisé de nombreuses réunions d'information sur ce projet, dans le cadre du débat public. Début décembre, face aux avis défavorables quasi-unanimes des participants à ce débat, l'Etat a décidé d'élargir vers le large la zone potentielle d'implantation, prolongeant ensuite le débat jusqu'au 28 février.

Cette modification de dernière minute ne suffira pas à apaiser les craintes liées à ce projet, alors même que les nombreuses interventions lors des réunions du débat public, ont mis en évidence les impacts potentiels de ce projet sur la vie de nos territoires, en raison de ses impacts sur notre environnement, nos paysages et notre économie.

C'est pourquoi, à quelles semaines de la clôture du débat public, les maires de l'île de Ré ont souhaité vous faire part de leur avis défavorable au projet de parc éolien en mer au large de nos côtes.

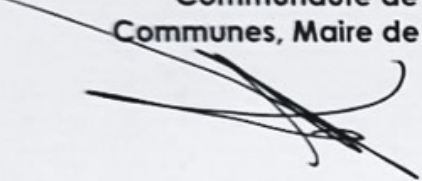
Ce projet industriel ne peut avoir sa place dans un environnement d'exception, que la volonté des acteurs locaux a permis jusqu'alors de préserver.

Pour autant, il ne s'agit pas de notre part d'un rejet des énergies renouvelables, dont l'augmentation de la production est indispensable pour atteindre les objectifs que notre pays s'est fixé en matière de réduction des gaz à effets de serre.

Ainsi, pour notre territoire, nous souhaitons le développement de la production d'énergie solaire, particulièrement adaptée à l'île de Ré avec son ensoleillement exceptionnel : l'essor de cette filière est un enjeu majeur des prochaines années et nous y participerons avec une politique volontariste.

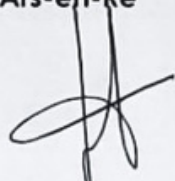
Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

**Le Président de la
Communauté de
Communes, Maire de Loix**



Lionel QUILLET

**Le Maire
d'Ars-en-Ré**



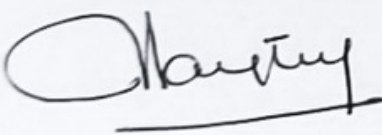
Danièle PETINIAUD-GROS

**Le Maire
du Bois-Plage**



Gérard JUIN

**Le Maire
de La Couarde-sur-Mer**



Patrick RAYTON

**Le Maire
de La Flotte**



Jean-Paul HERAUDEAU

**Le Maire
des Portes en Ré**



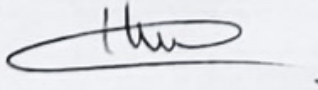
Alain POCHON

**Le Maire
de Rivedoux-Plage**



Patrice RAFFARIN

**Le Maire
de Saint-Clément-des-
Baleines**



Lina BESNIER

**Le Maire
de Sainte-Marie-de-Ré**



Gisèle VERGNON

**Le Maire
de Saint-Martin-de-Ré**



Patrice DECHELETTE